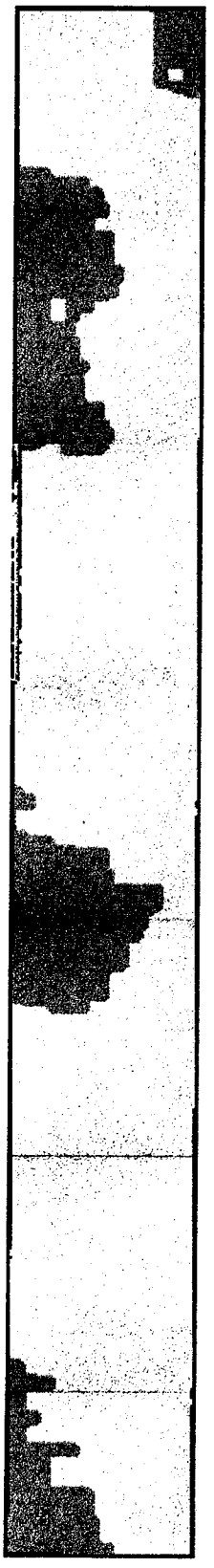
Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/09/2025 - 32849 - 2021 B 05515 - 834 837 346 - Kapsera

Atacia
L'EXPERT-COMPTABLE DIGITAL



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

KAPSERA (SAS)

16 RUE EDOUARD FAURE
33300 BORDEAUX

SIREN : 834.837.346

Statut juridique : SAS

N° TVA : FR83834837346

Sommaire

Attestation 3

Bilan 4

Compte de résultat 7

Détails des comptes 10

Bilan détaillé — Actif 11

Bilan détaillé — Passif 13

Compte de résultat détaillé 15

Dossier de gestion 18

SIG synthétiques 19

Annexes 20

Préambule 21

Principes et méthodes comptables 22

Postes du bilan et du compte de résultat 25

Liasse fiscale 29

Bilan

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	2 555 959		2 555 959	1 800 101
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	2 500	1 383	1 117	1 784
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	426 860	114 475	312 385	355 071
	Installations techniques, matériel, ...	459 359	380 601	78 758	116 045
	Autres immobilisations corporelles	131 195	93 720	37 475	49 455
	Immobilisations corporelles en cours	49 309		49 309	
	Avances et acomptes	61 881		61 881	7 910
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	5 000		5 000	15 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	29 447		29 447	29 447
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**3 721 511**	**590 179**	**3 131 332**	**2 374 813**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	242 100		242 100	313 276
	Autres créances	626 933		626 933	536 765
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	3 000 000		3 000 000	
	DISPONIBILITÉS	174 326		174 326	208 793
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 014		7 014	530
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**4 050 373**		**4 050 373**	**1 059 364**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**7 771 883**	**590 179**	**7 181 704**	**3 434 177**

Bilan passif

		31/12/2024 Net	31/12/2023 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	224 231	68 466
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 088 853	8 820
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	497	497
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-562 465	-255 328
	Résultat de l'exercice	-423 115	-307 137
	Subventions d'investissement	364 107	369 221
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**5 692 108**	**-115 461**
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	510 899	610 899
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	**510 899**	**610 899**
PROV.	Provisions pour risques	17 772	
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	**17 772**	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		2 089 408
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	417 970	541 017
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 438	98 177
	Dettes fiscales et sociales	165 902	202 897
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 614	7 240
	Produits constatés d'avance	174 000	
	TOTAL DETTES (III)	**960 925**	**2 938 739**
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**7 181 704**	**3 434 177**

Annexes

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **7 181 704,34 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-423 115,30 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
 Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...	1 800 101	755 858		2 555 959
Autres immobilisations incorporelles	2 500			2 500
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	426 860			426 860
Installations techniques, matériel e...	433 522	25 837		459 359
Autres immobilisations corporelles	118 275	12 920		131 195
Immobilisations corporelles en cours		49 309		49 309
Avances et acomptes	7 910	53 971		61 881
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	29 447			29 447
Autres immobilisations financières	15 000		10 000	5 000

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	716	667		1 383
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	71 789	42 686		114 475
Installations techniques, matériel e...	317 477	63 125		380 601
Autres	68 821	24 899		93 720
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	29 447	29 447		
Clients douteux				
Autres créances clients	242 100	242 100		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...	1 468	1 468		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	350 866	350 866		
TVA	49 059	49 059		
Autres impôts				
Divers	215 078	215 078		
Groupes et associés	3 294	3 294		
Débiteurs divers	7 168	7 168		
Charges constatées d'avance	7 014	7 014		
TOTAL	**905 494**	**905 494**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	6 846 603	0
Titres émis	15 576 471	0
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	22 423 074	0

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	68 466	155 765			224 231
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	8 820	6 189 519	109 486		6 088 853
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	497				497
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-255 328			-307 137	-562 465
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-307 137		423 115	307 137	-423 115
TOTAL	**-484 682**	**6 345 283**	**532 601**		**5 328 001**

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	417 970	151 403	266 567	
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	182 438	182 438		
Personnel et comptes rattachés	63 184	63 184		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	53 836	53 836		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	44 569	44 569		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 314	4 314		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés				
Autres dettes	20 614	20 614		
Produits constatés d'avance	174 000	174 000		
TOTAL	**960 925**	**694 358**	**266 567**	
Emprunts souscrits en cours d'exe...				
Emprunts remboursés en cours d'e...	1 991 329			
Montant des emprunts et dettes c...				

Liasse fiscale

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025
cerfa
N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise KAPSERA (SAS) - SIREN : 834837346

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

			Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2024 Net	N-1 Net
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA	0			0	0
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0
	Frais de développement	CX	2 555 959	CQ	0	2 555 959	1 800 101
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 500	AG	1 383	1 117	1 784
	Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0
	autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0
	Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0
	Constructions	AP	426 860	AQ	114 475	312 385	355 071
	Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	459 359	AS	380 601	78 758	116 045
	Autres immos corporelles	AT	131 195	AU	93 720	37 475	49 455
	Immos en cours	AV	49 309	AW	0	49 309	0
	Avances et acomptes	AX	61 881	AY	0	61 881	7 910
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0	15 000
	Autres participations	CU	5 000	CV	0	5 000	
	Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	0
	Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0
	Prêts	BF	0	BG	0	0	0
	Autres immobilisations financières	BH	29 447	BI	0	29 447	29 447
	Total (II)	BJ	3 721 511	BK	590 179	3 131 332	2 374 813
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0	0
	En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0	0
	En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0	
	Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0	0
	Marchandises	BT	0	BU	0	0	0
	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0	0
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	242 100	BY	0	242 100	313 276
	Autres créances (3)	BZ	626 933	CA	0	626 933	536 765
	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0	0
DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	3 000 000	CE	0	3 000 000	0
	Disponibilités	CF	174 326	CG	0	174 326	208 793
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	7 014	CI	0	7 014	530
	Total (III)	CJ	4 050 373	CK	0	4 050 373	1 059 364
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0			0	0
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0			0	0
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN	0			0	0
	Total général (I à VI)	CO	7 771 883	1A	590 179	7 181 704	3 434 177

(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	29 447	(3) à + d'1 an CR 0
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0	créances 0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) - SIREN : 834837346 — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 224 231)			DA	224 231	68 466
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 088 853	8 820
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0	0
	Réserve légale (3)			DD	497	497
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale.provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	0	0
	Report à nouveau			DH	-562 465	-255 328
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-423 115	-307 137
	Subventions d'investissement			DJ	364 107	369 221
	Provisions réglementées			DK	0	0
	TOTAL (I)			DL	5 692 108	-115 461
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0	0
	Avances conditionnées			DN	510 899	610 899
	TOTAL (II)			DO	510 899	610 899
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	17 772	0
	Provisions pour charges			DQ	0	0
	TOTAL (III)			DR	17 772	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0	2 089 408
	Autres emprunts obligataires			DT	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	417 970	539 086
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	0	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	182 438	98 177
	Dettes fiscales et sociales			DY	165 902	202 897
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0	0
	Autres dettes			EA	20 614	9 171
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	174 000	0
	TOTAL (IV)			EC	960 925	2 938 739
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 181 704	3 434 177

RENVOIS						
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	
		- Écart de réévaluation libre		1D	0	
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	694 358	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	1 932

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS

					Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	1 800 101	D8	0	D9	755 858
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	2 500	KE	0	KF	0
CORPORELLES	Terrains				KG	0	KH	0	KI	0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2	0	KP	426 860	KQ	0	KR	0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3	0	KS	433 522	KT	0	KU	25 837
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	23 171	KW	0	KX	2 253
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de transport				KY	0	KZ	0	LA	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	95 104	LC	0	LD	10 667
CORPORELLES	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers				LE	0	LF	0	LG	0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				LH	0	LI	0	LJ	49 309
CORPORELLES	Avances et acomptes				LK	7 910	LL	0	LM	53 971
CORPORELLES				TOTAL III	LN	986 567	LO	0	LP	142 038
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	0	8M	0	8T	0
FINANCIÈRES	Autres participations				8U	15 000	8V	0	8W	0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés				1P	0	1R	0	1S	0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières				1T	29 447	1U	0	1V	0
FINANCIÈRES				TOTAL IV	LQ	44 447	LR	0	LS	0
				Total général (I + II + III + IV)	ØG	2 833 615	ØH	0	ØJ	897 896

CADRE B - IMMOBILISATIONS

				Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	2 555 959	D7	0
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	2 500	1X	0
CORPORELLES	Terrains			IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR	0	MD	0	ME	0	MF	0
CORPORELLES	Constructions	Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	0	MG	0	MH	426 860	MI	0
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	0	MJ	0	MK	459 359	ML	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU	0	MM	0	MN	25 424	MO	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Matériel de transport		IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	0	MS	0	MT	105 771	MU	0
CORPORELLES	Autres immo. corporelles	Emballages récupérables et divers		IX	0	MV	0	MW	0	MX	0
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY	0	MZ	0	NA	49 309	NB	0
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC	0	ND	0	NE	61 881	NF	0
CORPORELLES			TOTAL III	IY	0	NG	0	NH	1 128 604	NI	0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
FINANCIÈRES	Autres participations			I0	0	ØX	10 000	ØY	5 000	ØZ	0
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			I1	0	2B	0	2C	0	2D	0
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			I2	0	2E	0	2F	29 447	2G	0
FINANCIÈRES			TOTAL IV	I3	0	NJ	10 000	NK	34 447	2H	0
			Total général (I + II + III + IV)	I4	0	ØK	10 000	ØL	3 721 511	ØM	0

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFiP N° 2054 *bis*-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant [X]

Exercice N clos le 31/12/2024

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	**TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	716	PF	667	PG	0	PH	1 383
TOTAL I		RK	716	RM	667	RN	0	RO	1 383
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	71 789	PW	42 686	PX	0	PY	114 475
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	317 477	QA	63 125	QB	0	QC	380 601
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	7 435	QE	2 673	QF	0	QG	10 108
	Matériel de transport	QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	61 386	QM	22 226	QN	0	QO	83 612
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	458 086	QV	130 710	QW	0	QX	588 796
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	458 802	ØP	131 377	ØQ	0	ØR	590 179

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0	
Fonds commercial	RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0	
Autres immobilisations incorporelles	N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0	
TOTAL I	RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0	
Terrains	Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0	
Constructions — Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0	
Constructions — Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0	
Installations techniques, matériel et outillage	T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0	
Autres immo. corporelles — Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0	
Autres immo. corporelles — Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0	
Autres immo. corporelles — Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0	
Autres immo. corporelles — Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0	
TOTAL II	X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III	NL	0					NM	0					NO	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)	NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	0	TA	0	TB	0	TC	0	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	0	TD	0	TE	0	TF	0	
	Provisions pour hausse des prix	3V	0	TG	0	TH	0	TI	0	
	Amortissements dérogatoires	3X	0	TM	0	TN	0	TO	0	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	0	D4	0	D5	0	D6	0	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0	
	Autres provisions réglementées	3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0	
	TOTAL I	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	0	4B	17 772	4C	0	4D	17 772	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	0	4	0	4G	0	4H	0	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	0	4K	0	4L	0	4M	0	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	0	4P	0	4R	0	4S	0	
	Provisions pour pertes de change	4T	0	4U	0	4V	0	4W	0	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0	
	Provisions pour impôts	5B	0	5C	0	5D	0	5E	0	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5	0	5H	0	5J	0	5K	0	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	0	5S	0	5T	0	5U	0	
	Autres provisions pour risques et charges	5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0	
	TOTAL II	5Z	0	TV	17 772	TW	0	TX	17 772	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations - incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0	
	Sur immobilisations - corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0	
	Sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0	
	Sur immobilisations - titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0	
	Sur immobilisations - autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0	
	Sur stocks et en cours	6N	0	6P	0	6R	0	6S	0	
	Sur comptes clients	6T	0	6U	0	6V	0	6W	0	
	Autres provisions pour dépréciation	6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0	
	TOTAL III	7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	0	UB	17 772	UC	0	UD	17 772	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	17 772	UF	0			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	0	UH	0			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	0	UK	0			
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI							1O	0	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
			1	2	3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM 0	UN 0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR 0	US 0
	Autres immobilisations financières	UT	29 447	UV 29 447	UW 0
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0	0	0
	Autres créances clients	UX	242 100	242 100	0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0	0	0
	Personnel et comptes rattachés	UY	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 468	1 468	0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	350 866	350 866	0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	49 059	49 059	0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0	0	0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	215 078	215 078	0
	Groupe et associés (2)	VC	3 294	3 294	0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 168	7 168	0
Charges constatées d'avance		VS	7 014	7 014	0
	TOTAUX	VT	905 494	VU 905 494	VV 0

RENVOIS				
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
			1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	417 970	151 403	266 567	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	182 438	182 438	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	63 184	63 184	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53 836	53 836	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	44 569	44 569	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	4 314	4 314	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	0	0	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 614	20 614	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	174 000	174 000	0	0
TOTAUX		VY	960 925	VZ 694 358	266 567	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 991 329			

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal							Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés	WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX			XW	275
	Amendes et pénalités	WJ	275	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	
	Impôt sur les sociétés							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7			K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				I8	
				- imposées au taux de 0%				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW			WQ	
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	275

II - DÉDUCTIONS

							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	423 115		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.								WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV			
				- imposées au taux de 0 %				WH			
				- imposées au taux de 19 %				WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	)		XA			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer							ZY			
	Majoration d'amortissement							XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF	
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH			)	XG	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
							TOTAL II			XH	423 115

III - RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI		
	Déficit (II-I)			XJ 422 840
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL 0
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN		XO 422 840

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	2 668 904
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	518 783
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	2 150 121
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	941 623
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	3 091 744

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	26 857

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X		8Y	
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D		9E	
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K		9L	
Totaux (Cadre III)	YN		YO	
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-255 328
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-307 137
Prélèvements sur les réserves	ØE	
Total I	ØF	-562 465

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
Dividendes		ZE	
Autres répartitions		ZF	
Report à nouveau		ZG	-562 465
Total II		ZH	-562 465

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ	
	Engagements de crédit-bail immobilier	YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus	YS	
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance	YT	56 571 / 141 583
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	83 685 / 89 652
	Personnel extérieur à l'entreprise	YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	76 450 / 149 819
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	123 867 / 161 406
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052	ZJ	340 573 / 542 460
DÉTAIL DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	5 034 / 466
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)	9Z	14 165 / 10 736
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052	YX	19 199 / 11 202
TVA	Montant de la TVA collectée	YY	104 740 / 144 400
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	109 577 / 144 941
DIVERS	Montant brut des salaires	ØZ	832 432
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	ØS	
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	
	Numéro de centre de gestion agréé XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI ZR — Non
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur	RH	

RÉGIME DE GROUPE*							
Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL	
		Plus values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO	
		Plus values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale			JH		N° SIRET société mère	JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☐

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1	Actions SAS BERYOLA (913-436-762) 06/05/2022	10 000		0		10 000

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1	0	-10 000					
2	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
3	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
4	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
5	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
6	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
7	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT						
8	Divers (détails à donner en extension 2)						
	TOTAL						

Cadre A + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C autres plus-values taxables à 19%			

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. **SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☒

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise KAPSERA (SAS)	Néant [X]
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

DGFiP N° 2059-D-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : KAPSERA (SAS) — Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5

Docusign Envelope ID: 661ED732-88CF-4002-8600-751846EFB18B

KAPSERA
Société par actions simplifiée au capital de 243.776,19 euros
Siège social : 16 rue Edouard Faure - 33300 Bordeaux
834 837 346 RCS Bordeaux
(la « ***Société*** »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2025
PROCES-VERBAL

Le 20 juin 2025, à 10h00,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale (l'« Assemblée »), au siège social de la Société sis 16 rue Edouard Faure - 33300 Bordeaux et par visioconférence, sur convocation du président de la Société.

La séance est présidée par Monsieur Antoine Drevelle en sa qualité de président de la Société (le « Président »).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance (ou renseignée en ce sens par le Président pour les associés participant via visioconférence), ainsi que par les mandataires des associés représentés.

Le commissaire aux comptes de la Société, dûment convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé.

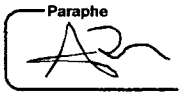
Le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition des associés les documents suivants :

- la copie des lettres de convocation adressées aux associés et au commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président à l'Assemblée ;
- les rapports du commissaire aux comptes à l'Assemblée ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au président ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Remplacement du commissaire aux comptes de la Société ;
- Apurement des pertes par imputation du poste « primes d'émission » ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Paraphe



Docusign Envelope ID: 661ED732-88CF-4002-8600-751846EFB18B

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au président

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024,

approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, faisant ressortir une perte de 423.115 euros,

prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comportent en charges non admises en déduction du résultat fiscale le poste « Amendes et pénalités » pour 275 euros,

en conséquence, l'Assemblée **donne** au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 423.115 euros en intégralité au compte « report à nouveau », actuellement d'un montant de (562.465) euros, et qui s'élèvera donc à (985.580) euros après affectation,

constate que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

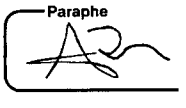
Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

statue sur le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et **approuve** le contenu de ce rapport.

Paraphe



Docusign Envelope ID: 661ED732-88CF-4002-8600-751846EFB18B

QUATRIEME RESOLUTION
Remplacement du commissaire aux comptes de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

constate que le mandat de la société AUDIT & PERSPECTIVES, commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration,

décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire :

la société AECCELIS, sis Parc Innolin – 9, rue du Golf – 33700 Mérignac

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de la collectivité des associés appelée à se prononcer en 2031 sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2030.

CINQUIEME RESOLUTION
Apurement des pertes par imputation du poste « primes d'émission »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

décide d'imputer sur le compte de report à nouveau, qui s'élève à (985.580) euros, du poste « prime d'émission, de fusion, d'apport… », pour ce même montant de 985.580 euros.

Suite à cette imputation :

- Le compte « report à nouveau » sera égal à zéro, et
- Le poste « prime d'émission » s'élèvera à montant de 5.103.273 euros.

SIXEME RESOLUTION
Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président

Le 20 juin 2025,

Signé par :
BAEF32CEFAE04A0...